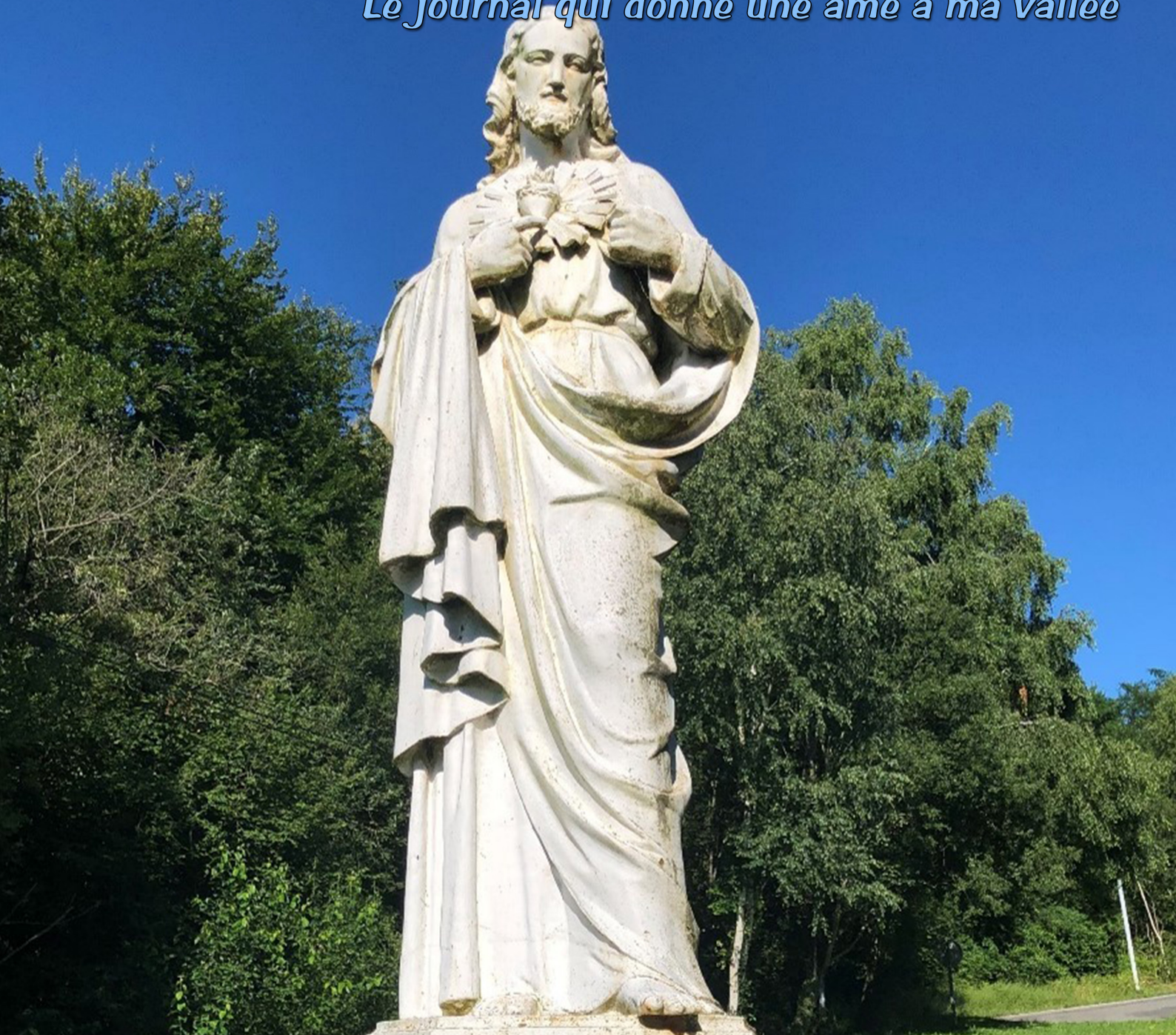


Secteur Paroissial du Haut-Adour

LA GORDÉE

Le journal qui donne une âme à ma vallée



Numéro Hors Série hiver

Décembre 2022



Notre
Histoire
avec Marie



L'Église dans
le Haut-
Adour



Paroisses
Annuaire



SOMMAIRE

Notre Histoire avec Marie

Page 3

L'Église dans le Haut-Adour

Page 8

Paroisses

Page 13

Services et mouvements

Page 16

Annuaire

Page 17

Couverture : Sacré-Coeur de Jésus à Ordizan, Notre-Dame de France au Puy-en-Velay
Crédit photo : DR

Responsable de la publication : Abbé Antoine MÉRILLON • Responsable de la rédaction : Pierre GARDERES • Secrétariat et mise en page : Roselyne FOURCADE • Imprimé par : J'Imprime en France •
Crédit photo : DR • Pour toute correspondance : La Cordée 13 rue Pasteur 65200 Bagnères-de-Bigorre Tél. 05 62 95 08 08 - Courriel contact@paroisseshautadour.com - Site <http://paroisseshautadour.com> • Parution environ tous les deux mois à raison de six numéros par an, financement par bon de soutien annuel •



www.paroisseshautadour.com



Le réveil



Après deux années en demi-sommeil, 2022 a sonné le réveil.

En effet, malgré nous, durant deux années, nous avons dû "réduire la voilure". Nous pensons bien sûr à tous ceux qui nous ont quittés, victimes de cette pandémie qui fait toujours des ravages.

Le réveil a été très dur, certaines mauvaises habitudes sont vite devenues des habitudes tout à fait acceptables, voire normales. Nous nous sommes très vite renfermés sur nous-mêmes en oubliant même l'essentiel : les autres.

Mais voilà, la vie est toujours là avec des besoins et des obligations. La pratique a baissé, nos églises sont moins remplies qu'avant, la peur est toujours là.

Se lamenter sur toutes ces constatations n'emmène à rien et il nous faut remercier toutes les personnes, en particulier tous ceux qui sont impliqués dans La Cordée : correspondants, distributeurs etc... d'avoir continué contre vents et marées à accomplir la tâche d'information qui leur était confiée.

"...il nous faut remercier toutes les personnes [...] qui sont impliquées dans La Cordée..."

Notre monde est en ébullition et nous avons du mal à nous y retrouver. Même notre diocèse a changé d'évêque et nous attendons sa vision sur notre secteur. Les prêtres et diacres ont aussi pris de l'âge et voient arriver l'heure de la retraite. Il nous faut préparer l'AVENIR.

Ce sera, c'est sûr, le travail des trois prochaines années. Pour cela, il va falloir que nous échangions sur comment agir ; le Synode de l'Église voulu par notre Pape François verra son épilogue en 2023. Nous commençons à en voir les grandes

lignes, mais il faudra des années pour tout mettre en "musique". La réflexion qui a été la nôtre durant cette préparation ne peut pas en rester là.

À tous les niveaux, dans notre doyenné, la participation de tous est indispensable. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître, à prendre contact, à soumettre vos propositions.

Aujourd'hui, l'Église du Haut-Adour a besoin de vous.

Pierre GARDERES
Responsable de la rédaction



Marie et la France

Il y a 100 ans, le 2 mars 1922, le Pape Pie XI proclamait Marie patronne principale de France et Jeanne d'ARC patronne secondaire. Par cet acte ecclésial solennel, – qui venait faire écho au vœu de Louis XIII, par lequel le pouvoir civil, en 1638, avait consacré la France à Marie –, le Pape reconnaissait le lien extraordinaire qui unit Marie et la France, à travers toute notre histoire, des origines à nos jours.

Cet anniversaire exceptionnel nous invite naturellement à renouveler notre alliance avec la Vierge Marie et à marquer cette année de manière spéciale. Nous en avons bien besoin !

Aujourd'hui, dans un contexte de violences, de guerre, de crises sanitaires, politiques, morales, financières, sociales, nous sommes nombreux à nous interroger : que faire ? Comment avoir une influence sur le cours des choses ? Par quels moyens agir ? Plus que jamais, nous avons besoin de l'aide de Marie qui nous conduit à son fils Jésus : nous devons nous tourner sans attendre vers elle !

Très concrètement, le 100^{ème} anniversaire de la proclamation de Marie patronne de France et de Jeanne d'ARC patronne secondaire peut être une magnifique et providentielle occasion d'élever le regard, de nous tourner vers l'essentiel et de contribuer à construire l'avenir, puisque "c'est par la Très Sainte Vierge Marie que Jésus est venu au monde et c'est encore par elle qu'il doit régner dans le monde" (saint Louis-Marie GRIGNION DE MONTFORT).

Redécouvrir notre passé et construire l'avenir

Le 25 décembre 496, en la cathédrale Sainte-Marie de Reims, Clovis, roi des Francs, reçoit le Baptême des mains de l'évêque saint Rémi, avec trois mille hommes de son armée. Ce jour-là, aux yeux des contemporains, ce n'est pas seulement l'homme Clovis qui reçoit la grâce de l'adoption divine ; c'est la Nation des Francs saliens que Dieu adopte et fait "toute sienne", selon les mots de la lettre de félicitations au roi qu'envoie saint Avit, évêque de Vienne : "Puisque, par vous, Dieu va faire votre Nation toute sienne, répandez aussi, du trésor de votre cœur, des semences de foi vers les nations d'au-delà, encore fixées dans l'ignorance. N'ayez ni honte ni regret de construire l'édifice du Dieu qui a tant élevé le vôtre." Ainsi, le premier, saint Avit exprime ce que sera désormais la vocation de la France : une Nation que Dieu a faite sienne pour porter la foi aux autres Nations.

Depuis lors, de Clovis à Louis XIII, de saint Rémi à saint Jean-Paul II, cette conviction d'une vocation divine de la France a été affirmée par les rois, partagée par les saints, confirmée par les Papes...



Cette vocation, c'est d'abord un lien tout particulier avec l'Église romaine. Clovis reçoit le Baptême dans la foi **ca-tholique**, alors que les autres royaumes barbares sont majoritairement passés à l'hérésie arienne. Saint Rémi le dit "prédicateur de la foi catholique" et saint Avit s'en réjouit : "En faisant votre choix, c'est pour tous que vous prononcez votre jugement: votre foi est notre victoire." Lorsqu'en 511, Clovis réunit les évêques en concile à Orléans, ceux-ci l'appellent "fils de l'Église catholique". Plus tard, en 753, quand le Pape Étienne II remercie du secours militaire reçu du roi Pépin le Bref, il

accorde à la couronne des Francs le patronage de sainte Pétronille, tenue alors pour la propre fille de saint Pierre, confirmant ainsi la filiation spirituelle qui unit la dynastie franque à l'Église de Rome. En 1495, le pape Alexandre VI donne au roi Charles VIII le nom de "fils aîné" de l'Église, désormais porté par ses successeurs. Et tout naturellement, en 1841, LACORDAIRE parle le premier de la France comme "Fille aînée de l'Église".

À cette adoption divine, correspond

une mission : si Dieu a choisi la France, c'est pour qu'elle soit son instrument. À partir de Pépin le Bref en 751, les rois sont sacrés selon un rituel inspiré de la Bible (Livre de Samuel et Livre des Rois), qui est fixé au XIII^{ème} siècle. Les rois de France sont ainsi établis successeurs symboliques des rois d'Israël de l'Ancien Testament, faisant des Francs un nouveau peuple élu pour l'oeuvre de Dieu.

C'est dans le cadre de cette vocation particulière de notre pays qu'il faut comprendre l'alliance toute spéciale qui unit la France à la Vierge Marie.

Dès l'origine, la Vierge Marie est là

Au commencement, avant même que le Christ ne soit annoncé en France, on dit que deux villes au moins priaient déjà la "Virgo paritum", "la Vierge qui doit enfanter": Longpont et Chartres.

Les traditions provençales racontent aussi qu'au temps de l'Église naissante, certains des plus proches témoins et amis du Christ, Marie-Madeleine, Marthe, Lazare, Maximin et Marie Salomé, mère de saint Jean, furent chassés de Terre sainte, et arrivèrent en Gaule, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, apportant avec eux les reliques de sainte Anne, mère de la Vierge Marie. Selon ces traditions, Lazare est le premier évêque de Marseille et Maximin celui d'Aix-en-Provence; Marie-Madeleine se retire

Marie et la France

à la Sainte-Baume pour être fidèle à sa vocation contemplative (Le 10,38-42) ; Marthe évangélise Tarascon, et plusieurs villes de Provence ; à Fourvière, au siècle suivant, Blandine, l'évêque Pothin et les martyrs de Lyon donnent un témoignage éclatant, vers 177.

Un premier culte à la Mère de Dieu est ensuite attesté au Puy-en-Velay et au Marillais, après deux apparitions, vers 430, juste avant le Concile d'Éphèse de 431.

Toujours au temps des fondations, Clotilde aurait attribué son Mariage avec Clovis et les conversions qui s'en suivent à la Vierge Marie et à l'évêque saint Rémi, qui, lui aussi, vénérât tout spécialement la Reine du Ciel. Puis après la victoire miraculeuse de Tolbiac, en 496, c'est le tournant du Baptême de Clovis et de ses 3.000 leudes, dans la nuit de Noël 496, selon la tradition, ou entre 498 et 508, après la victoire de Vouillé et le pèlerinage de Clovis au tombeau de saint Martin à Tours, selon les historiens. Dès lors, selon l'adage antique : **"Le Royaume des Francs est le royaume de Marie."**

À ce moment crucial de l'histoire de France se rattachent deux traditions : le don de la sainte ampoule avec laquelle seront sacrés tous les rois de France jusqu'à Louis XVI, et le "Testament de saint Rémi" qui promet à la France et à ses rois le même type de destin que celui annoncé au peuple d'Israël à la fin du livre du Deutéronome (Dt 28) ou au Psaume 88 : "De très grandes bénédictions divines"

tant qu'ils choisiront de rester ou de redeviendront fidèles, et de grandes malédictions dans le cas contraire.

La Vierge Marie est aussi active pour contrer l'expansion de l'Islam naissant. En 732, à Poitiers, on dit que Charles MARTEL dédie sa victoire, obtenue un samedi, à la Mère de Dieu et à saint Michel archange, visité au Mont Saint-Michel avec un groupe de guerriers quelque temps auparavant. De même, plus tard, seront attribuées à Marie les victoires de Constantinople (718), Lépante (1571) et Vienne (1683) notamment.



En 778, Charlemagne assiège dans le sud le sarrazin MIRAT. Celui-ci ne consent à se rendre qu'à une seule condition : que la terre qu'il occupe soit dédiée à jamais à la Vierge Marie. Charlemagne accepte. Le lieu est alors baptisé du nom de "Lorda" ("la rose" en arabe) : c'est ainsi que Lourdes est consacrée à Marie, dès le premier millénaire...

En 1428, en revanche, il y a bientôt cent ans que la France est ravagée par une guerre interminable avec l'Angleterre. Mais "Dieu a grande pitié du peuple de France" dans sa misère, et dans cette

situation dramatique un rebondissement extraordinaire et jamais vu se prépare, sous la protection de Marie. Le 13 mai, à 17 ans à peine, Jeanne d'ARC laisse ses parents à Domrémy, pour se rendre à Vaucouleurs et s'adresser à Robert de BAUDRICOURT, qui dirige la seule garnison française des environs. Avec l'aide de l'archange qui lui dit : "Je suis Michel, le Protecteur de la France", Jeanne d'ARC intervient de manière fulgurante, portant fièrement l'étendard de Jésus et Marie "qu'elle aimait quarante fois plus que son épée". "Un jour, la Pucelle a demandé au roi de lui faire un présent. Cette prière fut aussitôt agréée. Jeanne ne demanda rien de moins que le royaume de France. Le roi, étonné, fit le cadeau après un instant de réflexions. Jeanne l'accepta, et s'en fit faire, par les quatre secrétaires du roi, une charte dont il fut donné une lecture solennelle..

La consécration de la France

Plus tard, le royaume est confronté à un grave problème : après vingt-deux ans de mariage, le roi Louis XIII et son épouse Anne d'Autriche n'ont toujours pas de descendance, laissant le trône de France sans héritier et à la merci de prétendants belliqueux. Beaucoup se mettent à prier avec la reine qui supplie fortement le Ciel. Finalement, le 3 novembre 1637, la Vierge Marie apparaît au couvent des Augustins à Notre-Dame-des-Victoires au frère Fiacre, un jeune religieux très dévot, en lui de-

La Vierge Marie...



-100 L'attente de "la Vierge qui doit enfanter" à Longpont



430 Premières apparitions au Puy-en-Velay



633 Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer



1008 Notre-Dame du Saint-Cordon

Marie et la France

mandant de faire trois neuvaines : une à Notre-Dame-de-Grâces à Cotignac, une à Notre-Dame de Paris et une à Notre-Dame-des-Victoires. Neuf mois jour pour jour après la fin de la dernière neuvaine, le 5 septembre 1638, l'enfant tant attendu vient au monde. On lui donne le nom de Louis "Dieudonné", en mémoire de ce miracle. C'est le futur Louis XIV, dont le règne sera le plus long de notre histoire.

Dans un contexte global déjà très favorable, où tout lui sourit, après la victoire de La Rochelle en 1628 et après l'édification, en remerciement, de l'église Notre-Dame-des-Victoires, en 1629, Louis XIII apprend que son épouse est enceinte : il décide alors sans plus tarder de prononcer le vœu extraordinaire auquel il pensait depuis déjà longtemps, par lequel il remet solennellement la France à la Vierge Marie : "Tant de grâces si évidentes font que nous avons cru être obligés [de] nous consacrer à Sa grandeur (celle de Dieu) par Son Fils rabaissé jusqu'à nous et à ce Fils par Sa Mère élevée jusqu'à Lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et tous nos sujets. Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de Ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces."

C'est donc par un acte juridique enregistré par le Parlement et ayant force de loi, que le roi réputé "toujours victorieux" **consacre officiellement la France à Marie, le 10 février 1638**. Le roi décide aussi d'instituer la fête de l'Assomption, le 15 août, comme nouvelle fête nationale. C'est un moment clé, dont Louis XIV fixera la mémoire par une statue de Louis XIII offrant sa couronne à la Vierge dans le chœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Comme le rapporte Mgr René LAURENTIN dans l'étude qu'il réalise en 1988 pour le 350ème anniversaire du vœu de Louis XIII, les contemporains sont stupéfaits de la joie du peuple et du déluge de grâces qui comble alors la France, à la suite de ce vœu : "Jamais aucun peuple, dans aucune occasion, n'a montré plus d'allégresse : c'est une grande et sûre preuve d'amour des sujets pour leur roi, quand ils accueillent avec de tels transports d'être gouvernés par sa postérité", écrit Grotius, ambassadeur de la Suède protestante en 1638.

"Depuis ce vœu, la France a ressenti les effets de cette puissante protection. Toutes nos affaires reprirent avec tant de bonheur qu'il semble que ce soit un songe, ou que nos ennemis aient perdu cette haute estime qu'ils se donnaient de vouloir faire la loi à toutes les nations et surtout d'humilier la nôtre", s'étonne l'historien LEPRÉ-BALAIN en 1647.

Entre 1673 et 1689, Jésus apparaît à



Paray-le-Monial, en Bourgogne, à une religieuse de l'ordre de la Visitation, sainte Marguerite-Marie ALACOQUE. Une première fois, le 27 décembre 1673, en la fête de Saint-Jean, apôtre et évangéliste, qui reposa sur la poitrine du Seigneur ; Jésus accueille la jeune religieuse contre Son Cœur et lui révèle les trésors de Son Amour. Puis, en juin 1675, Jésus révèle plus largement encore ses secrets : "Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Et pour reconnaissance, Je ne reçois de la plupart que des ingratitude." La révélation du Sacré-Cœur, qui est un don pour toute l'Église, s'accompagne cependant d'un message capital, plus spécialement adressé à la France, à partir de 1675. Voilà les paroles de Jésus, rapportées par sainte Marguerite-Marie dans la lettre qu'elle écrit à sa supérieure le 17 juin 1689 : "Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur", c'est-à-dire au roi de France, "que, comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte enfance, de même il obtiendra sa naissance

...en France



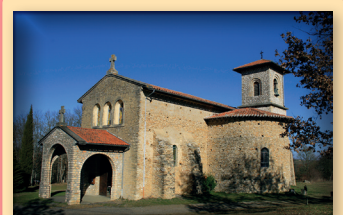
1519 Notre-Dame-de-Grâces à Cotignac



1494 Notre-Dame-du-Chêne



1664 Notre-Dame du Laus



1682 Notre-Dame-de-Saint-Bernard

Marie et la France

de grâce et de gloire éternelle par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien, et par son entremise de celui des grands de la Terre."

"Triompher du cœur du roi" signifie que Jésus demande la conversion du roi. À l'époque, la cour de Versailles vit, comme on le sait, de manière très mondaine, bien loin de l'idéal chrétien. Le Christ vient donc demander la conversion du roi et de sa cour.

Comme Louis XIII avait consacré la France à Marie, Louis XIV doit la consacrer au Sacré-Cœur : voilà ce que demande Jésus.

Sainte Marguerite-Marie veut faire passer ces demandes de Jésus à Louis XIV par le confesseur du roi, le père LACHAISE, ami de l'ordre de la Visitation. Ces lettres lui parviennent-elles ? Fait-il à son tour parvenir le message à Louis XIV ? Le roi, s'il reçoit le message, lui accorde-t-il crédit ? Toujours est-il que la consécration au Sacré-Cœur demandée par Jésus n'a pas lieu. Et à partir de là, tout change.

Point important à noter : quand la Vierge apparaît à Fatima en 1917, elle demande que l'on consacre la Russie à son Cœur immaculé, affirmant qu'ainsi, une Seconde Guerre mondiale serait évitée et que la Russie arrêterait "de répandre ses erreurs à travers le monde". Mais personne ne répond à son appel. Alors, en août 1931, le Christ se plaint dans une communication intime à sœur Lucie : "Ils n'ont pas voulu écouter

ma demande. Comme le roi de France, ils s'en repentiront, et ils la feront, mais ce sera tard. La Russie aura déjà réparé ses erreurs à travers le monde, provoquant des guerres, des persécutions contre l'Église : le Saint-Père aura beaucoup à souffrir." Et encore : "Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur.

En 1822, Pauline JARICOT fonde à Lyon l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi pour le soutien des missions. Tout cela à un point tellement extraordinaire qu'on dit qu'au XIX^{ème} siècle, deux tiers des missionnaires du monde sont issus de la "Fille aînée de l'Église", qui mérite plus que jamais son titre traditionnel d'"éducatrice des peuples".

En 1870, tandis que la France succombe aux assauts prussiens, un "vœu national" promet d'ériger un sanctuaire à la gloire du Sacré-Cœur de Jésus. **Ce vœu est ratifié et décrété "d'utilité publique" par l'Assemblée nationale** le 24 juillet 1873. Aussi commence la construction du sanctuaire du Sacré-Cœur de Montmartre qui sera achevé et consacré en 1919, il y a tout juste cent ans, et qui répond à une partie de la demande de Jésus à Paray-le-Monial, deux siècles plus tôt.

Le grand cycle des apparitions mariales modernes

Il y a d'abord en 1830 les apparitions de Notre-Dame à la rue du Bac à Pa-

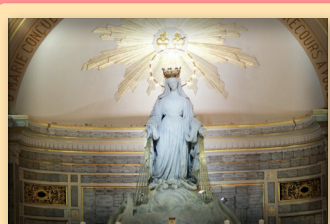
ris. La Vierge se manifeste le 18 juillet à sœur Catherine LABOURÉ en disant : "Les temps sont très mauvais, des malheurs vont fondre sur la France : le trône sera renversé..." Dix jours plus tard a lieu la révolution de 1830. Elle annonce aussi de grandes épreuves dans un délai de "quarante ans". Et en effet, quarante ans après, jour pour jour, la guerre contre la Prusse est déclarée, entraînant un cortège de calamités. Ce 18 juillet, elle offre encore un lieu de grâce tout spécial, toujours disponible : "Venez au pied de cet autel. Là, les grâces seront répandues sur toutes les personnes qui les demanderont avec confiance et ferveur."

Les apparitions culminent le 27 novembre avec, tout d'abord, le don de la Médaille miraculeuse sur laquelle on lit l'inscription : "Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."

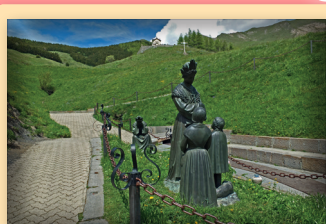
Cette apparition fondatrice inaugurant le cycle des grandes "mariophanies" contemporaines de la Vierge Marie, l'apparition de La Salette, en 1846, confirment que "les temps sont mauvais" : on est alors en pleine crise économique et, deux ans après, éclate la



La Vierge Marie...



1830 Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse rue du Bac



1846 Notre-Dame de La Salette



1858 Notre-Dame de Lourdes



1871 Pontmain

Marie et la France



révolution de 1848.

Viennent ensuite les grandes et lumineuses apparitions de Lourdes, qui débute le 11 février 1858.

Ensuite, le 17 janvier 1871, Marie apparaît à Pontmain (Mayenne), au moment où la guerre contre la Prusse déchire le sol de France. Pendant trois heures, sans dire un mot mais en présentant des inscriptions dans le ciel, la Vierge Marie suscite la prière de quatre petits enfants : "Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. Mon Fils se laisse toucher." Au même moment, la chaîne de transmission des ordres allemands est paralysée et les Prussiens s'arrêtent finalement devant Laval. Pendant cette guerre, Pontmain a bénéficié d'une protection spéciale : tous les conscrits du village en reviennent sains et saufs. La Vierge Marie apparaît encore cinq ans plus tard à Estelle FAGUETTE, à Pellevoisin, en 1876, en lui donnant une mission : "Publie ma gloire" et en se plaignant un peu : "Et la France, que n'ai-je pas fait pour elle ? Que d'avertissements, et pourtant encore elle refuse d'entendre... La France souffrira... Courage et confiance." Ainsi, en 46 ans, de 1830 à 1876, la Vierge dessine sur notre pays comme un "M" qui ressemble à celui de la Médaille miraculeuse. Comment ne pas y voir un signe de la protection particulière qu'elle a décidé de donner à ce pays ? On constate d'ailleurs sans cesse l'effet de cette protection, spécialement dans

les heures graves.

À l'automne 1947, alors qu'une révolution communiste menace notre pays, la Vierge apparaît à L'Île-Bouchard. Marie vient de nouveau nous sauver en demandant à quatre reprises la prière de tous, et spécialement celle des petits enfants : "Priez pour la France, qui ces jours-ci est en grand danger."

C'est aujourd'hui le temps de Notre-Dame-de-France

Après ce cycle d'apparitions de la Vierge, un autre cycle commence par la victoire de la France contre la Russie, à Sébastopol, en 1855.

Napoléon III saisit les canons russes et les fait fondre au Puy-en-Velay en une statue colossale - la plus grande du monde à l'époque - baptisée "Notre-Dame-de-France". Quelques années plus tard, au début du XX^{ème} siècle, les Assomptionnistes créent une autre représentation de "Notre-Dame-de-France" portant l'Enfant Jésus sur son épaule. Ils la placent au sommet d'un bâtiment très important dominant la vieille ville de Jérusalem.

Cette appellation de "Notre-Dame de France" est aussi mentionnée à Versailles en 1918, lors d'apparitions au cours desquelles la Vierge demande qu'on l'invoque sous ce vocable particulier : "Si, en union avec mon Divin Fils, j'aime toutes les nations qu'il a rachetées de Son sang, vois comme je chéris tout particulièrement ta chère Patrie... Mon Fils désire que l'on fasse

des images et des statues me représentant ainsi et que l'on m'invoque sous le vocable de Notre-Dame-de-France. Si l'on répond à ce nouveau désir de Son Divin Cœur, la France redeviendra tout particulièrement mienne. Je la prendrai à jamais sous ma maternelle protection et Mon Fils se plaira à répandre sur Elle d'abondantes bénédictions."

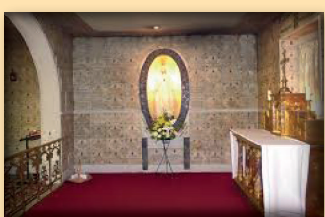
Des "Vierges pèlerines" plus nombreuses partent ensuite dans le monde, bénies par Jean-Paul II le 8 décembre 1996, puis par le Patriarche de Constantinople une semaine après, le 14 décembre, à Istanbul. Des centaines de milliers de veillées de prière se déroulent alors, durant quatre années, dans 120 pays du monde.

Tel est le lien entre Marie et la France. On doit bien sûr s'en étonner et certainement en remercier le Ciel. Mais derrière tout cela il y a une grande question, une curiosité à expliquer : que représente finalement la France dans le plan divin ? Pourquoi la Vierge à L'Île-Bouchard demande-t-elle aux enfants : "Priez pour la France, qui ces jours-ci est en grand danger" et de faire telle ou telle chose "pour la France" ? Quelle en est la signification ? Il s'agit là d'une question à poser à SOLOVIEV (1853- 1900). Ce grand penseur russe disait : **"L'idée d'une nation n'est pas ce qu'elle pense d'elle-même dans le temps, mais ce que Dieu pense sur elle dans l'éternité."**

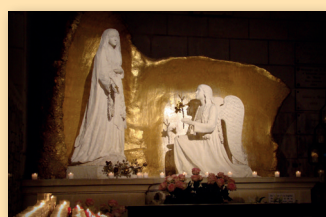
...en France

Nous n'avons retracé ici que quelques apparitions mariales en France mais il faut savoir que la Sainte Vierge serait apparue

*plus de **1600** fois en France !
"France, fille aînée de l'Église,
qu'as-tu fait de ton Baptême ?"*



1876 Pellevoisin



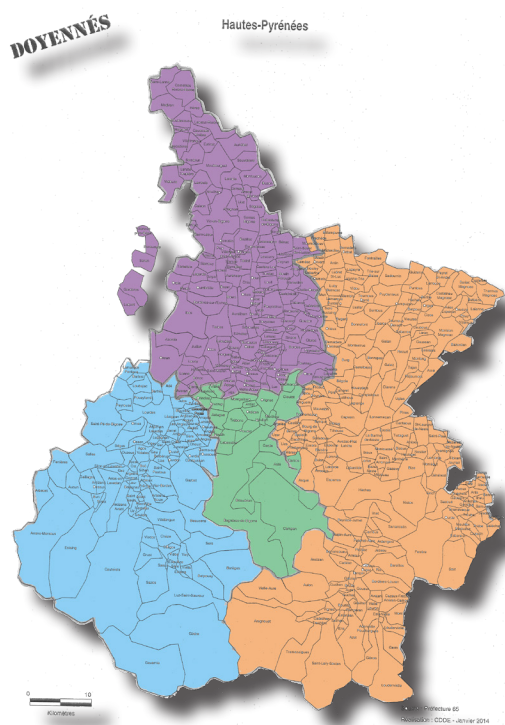
1947 L'Île-Bouchard

"Église du Haut-Adour", "Secteur Pastoral du Haut-Adour"... concrètement, aujourd'hui, cela donne quoi ?

Comme partout, il faut des référents pour ne pas dire des "responsables".

Le représentant de l'Église, au niveau international, est bien évidemment notre Pape François, lequel porte sa charge de Pasteur avec ses cardinaux et ses évêques, le nôtre étant Mgr Jean-Marc MICAS. Chez nous, notre diocèse correspond au département (mais ce n'est pas partout le cas).

Notre diocèse est découpé en divers "doyennés" (4), eux-mêmes découpés en "Secteurs Pastoraux" (8) et ces secteurs sont à leur tour divisés en ensembles paroissiaux. Nous avons de la chance : notre doyenné et notre secteur pastoral ne font qu'un ! Nous sommes l'exception de ce diocèse !



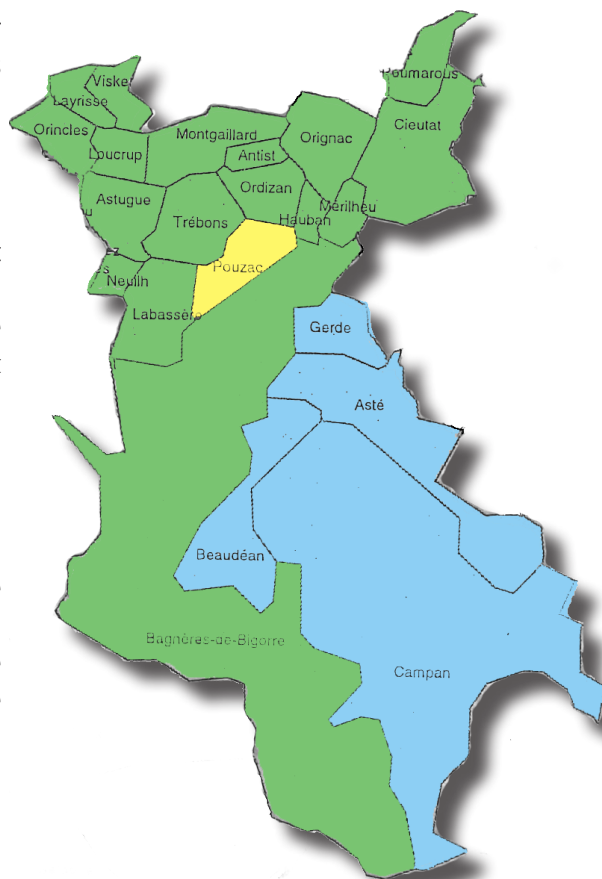
Par contre, notre Secteur est divisé en 3 ensembles de paroisses : la paroisse de Pouzac, l'ensemble paroissial de Gerde-Campan et enfin l'ensemble paroissial de Bagnères.

Au total, notre Secteur compte 41 églises ou chapelles réparties dans les divers ensembles paroissiaux de la manière suivante :

1. Paroisse de Pouzac : 1 lieu de culte dont le curé est l'abbé Guy AMBROSI.
2. Ensemble paroissial de Gerde-Campan : 8 lieux de culte (Campan, La Mongie, La Séoube, Sainte-Marie-de-Campan, Lesponne, Beaudéan, Gerde et Asté) dont le curé est l'abbé Marcel LACAZE.
3. Ensemble paroissial de Bagnères : 18 lieux de culte (Antist, Astugue, Bagnères, Cieutat, Hauban, Labassère, Layrisse, Loucrup, Mérilheu, Montgaillard, Neuilh, Ordizan, Orignac, Orincles, Poumarous, Soulagne, Trébons et Visker) dont le curé est l'abbé Antoine MÉRILLON. Il est également responsable du Secteur pastoral, membre du Conseil de notre évêque (conseil épiscopal), chancelier, avocat ecclésiastique, accompagnateur d'une équipe Notre-Dame ainsi que des équipes du Rosaire au niveau diocésain.

Sur le terrain, ces prêtres sont aidés par d'autres membres du clergé :

- l'abbé Michel BAUTE, chapelain à Lourdes
- l'abbé Claude LESGOURGUES, aumônier de la maison de retraite Saint-Frai
- Pierre GARDERES, diacre permanent au service des prêtres du



Secteur

- Roland de LAPIERRE, diacre permanent, plus particulièrement détaché à l'aumônerie de la prison de Lannemezan.

Vous comprendrez bien que pour s'occuper de plus de 18223 âmes réparties dans notre Secteur, et ce malgré la bonne volonté de tous, il est impossible d'être présents partout, d'où l'importance des laïcs si dévoués, présents dans les diverses paroisses, les services et mouvements, et toujours en lien avec nos pasteurs, évidemment !

Les divers conseils

Le Conseil Pastoral de Secteur

Il réunit le clergé paroissial et les représentants des laïcs ; il est présidé par le responsable de secteur, il examine les besoins de l'évangélisation sur le territoire du secteur pastoral et les moyens d'y répondre. C'est l'instance la plus importante en ce qui concerne la pastorale du secteur.

Abbé Antoine MÉRILLON, abbé Marcel LACAZE, abbé Guy AMBROSI, abbé Michel BAUTE, Pierre GARDERES (délégué au diocèse), Francis CLAVERIE (délégué au diocèse), Roland de LAPIERRE, Alain BOTTE, Sr Joella.

Le Conseil économique

Ce conseil est le complément de l'E.A.P. avec laquelle il travaille en étroite collaboration. Outre les budgets et comptes, il établit et contrôle l'usage qui est fait des ressources de la paroisse dans une perspective tout autant matérielle que spirituelle.

Bagnères-Pouzac

Abbé Antoine MÉRILLON, Jacqueline DOMEQ, Maryse AMARÉ, Joseph JANKOVIC, Marie-José DARRÉ, Anne-Marie RIGA, Christian GALY, Xavier PASTRE, Pierre GARDERES (invité) et Roselyne FOURCADE (invitée).

Campan

Abbé Marcel LACAZE, Francis CLAVERIE, Xavier PASTRE, Michel WACHTER, Madeleine ROZES et Marie-Claude BAYLAC (invitées).

L'Équipe d'Animation Pastorale (E.A.P.)

C'est une équipe de chrétiens qui collaborent à l'exercice de la charge pastorale du curé. L'équipe participe étroitement à la mission de l'Église locale dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle s'efforce, avec le curé, de décider, de mettre en œuvre et de coordonner les activités habituelles ou exceptionnelles de l'ensemble paroissial.

Bagnères-Pouzac-Campan

Abbé Antoine MÉRILLON, abbé Marcel LACAZE, abbé Guy AMBROSI, Pierre GARDERES, Roland de LAPIERRE, Joëlle FRADET, Alain BOTTE, Éliane BATAC, Anne-Rose JANKOVIC, Alice BIRADON, une Carmélite, Émeric GALLARD, Catherine DALIER, Louis-Bertrand DEWAS, Éric GAUTIER, Geneviève ARTIGUE, Roselyne FOURCADE.



Pape François

Le clergé dans le Secteur du Haut-Adour



Évêque du diocèse de Tarbes et Lourdes

Mgr Jean-Marc MICAS
51 rue de Traynès 65000 TARBES
Tél : 05.62.44.09.75



Curé de l'ensemble paroissial de Bagnères et responsable du Secteur et du Doyenné
Abbé Antoine MÉRILLON
Tél : 05.62.95.27.30
Portable : 06.73.30.74.91



Curé de l'ensemble paroissial de Campan
Abbé Marcel LACAZE
Tél : 05.62.91.75.38
Portable : 06.38.76.74.70



Curé de Pouzac
Abbé Guy AMBROSI
Tél : 07.69.37.39.27



Prêtre desservant
Abbé Michel BAUTE



Aumônier de la maison de retraite Saint-Frai
Abbé Claude LESGOURGUES



Pierre GARDERES
Tél : 06.81.73.08.31



Diacres permanents



Roland de LAPIERRE
Tél : 05.62.95.49.73

La paroisse est la communauté qui rassemble les chrétiens sur un même territoire. Elle est sous la responsabilité d'un curé. C'est dans le cadre paroissial que l'Église s'organise, que les sacrements sont célébrés - et en particulier la messe du dimanche -, que le catéchisme est proposé, que les initiatives de mission sont coordonnées, que des formations sont prévues. Les Équipes d'Animation Paroissiales conseillent le curé dans sa charge pastorale ; elles l'assistent dans son discernement, dans sa mission de communion, dans son ministère d'encouragement à la foi.

Baptême, Mariage, obsèques, Communions... comment faire ?

Nous pouvons être vite perdus dans les diverses démarches administratives à réaliser pour une chose ou une autre.

D'ailleurs, des démarches administratives dans l'Église peuvent surprendre, voire choquer ! Il y a toujours une raison à tout et, si certaines choses sont demandées, ce n'est pas pour vous embêter ou vous faire "rentrez dans un moule" ! C'est tout simplement pour vous accompagner à partir de là où vous en êtes, pour pouvoir cheminer ensemble. L'Église veut vous donner ce qu'elle a de plus beau et comment ne pas risquer de donner un sacrement dont les grâces seraient perdues si nous ne nous connaissons pas mieux, si nous ne parlons pas le même langage ? Rien n'est obligatoire dans l'Église mais on risque de mieux se comprendre en se connaissant !

Le Baptême

Le Baptême est proposé à toute personne qui veut devenir disciple de Jésus-Christ et entrer dans la grande famille des chrétiens. Le Baptême nous unit au Christ. Il nous fait participer à Sa mort et à Sa Résurrection et nous purifie du péché, nous donne l'Esprit Saint qui apporte l'amour dans nos cœurs, nous rend pleinement enfant de Dieu et nous fait ainsi entrer dans la famille de Dieu qui est Père, Fils et Esprit. C'est un engagement important de la part des parents, parrain et marraine !

Voir La Cordée n°26



Baptême d'enfant en âge de scolarité



Baptême d'enfant en bas-âge

Comment préparer le Baptême de son enfant ou son propre Baptême ?

Quel que soit l'âge, pour préparer un Baptême, on doit d'abord prendre contact avec le curé de sa paroisse.

Pour les enfants de **moins de 3 ans**, la prise de contact se fera **au moins 3 mois à l'avance**. Ensuite, diverses rencontres auront lieu, soit avec le célébrant, soit avec l'équipe de préparation au Baptême. Les parents, parrains et marraines seront invités à participer à trois réunions préparatoires avec d'autres parents pour réfléchir au sens de la demande de Baptême et à l'engagement des parents. Puis, ils rencontreront le célébrant afin de préparer ledit Baptême.

Nous rappelons que lors du Baptême, les parents s'engagent à amener leur enfant au catéchisme. Si tel n'était pas le cas et en cas de demande de Baptême pour un second enfant, cela serait une cause de refus de Baptême et ceci afin d'éviter tout parjure de la part des parents.

Pour les enfants en âge de scolarité, ils seront préparés à ce sacrement en suivant le catéchisme ou l'aumônerie.

Pour les adultes, une équipe se mettra en place et la préparation se fera sur 2 ans.



Baptême d'adulte

Comment préparer sa Confirmation ?

Les jeunes sont appelés à poursuivre leur formation chrétienne à l'aumônerie du collège et du lycée où ils seront préparés à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Certains adultes n'ont pas reçu ce sacrement pour diverses raisons. Dans notre Secteur, certains ont émis le souhait de le recevoir et se sont mis en route pour cela. N'hésitez pas à

les rejoindre si vous vous sentez appelés. Contactez votre curé ou le secrétariat.

La Confirmation

La Confirmation parachève le Baptême. C'est le sacrement qui donne l'Esprit Saint en plénitude pour nous enraciner plus profondément dans notre vie d'enfant de Dieu, nous unir plus fermement au Christ, rendre plus solide notre lien avec l'Église, nous associer davantage à sa mission et nous aider à rendre témoignage de la foi chrétienne par nos paroles et nos actes. Comme le Baptême, la Confirmation imprime au chrétien une marque ineffaçable. Ce sacrement ne peut donc être reçu qu'une seule fois. Avec le Baptême et l'Eucharistie, le sacrement de la Confirmation constitue l'ensemble des "sacrements de l'initiation chrétienne".

Voir La Cordée n°27



Baptême, Mariage, obsèques, Communions... comment faire ?

La Première Communion

Il n'y a pas d'âge pour faire sa Première Communion.



Généralement, les enfants se préparent à recevoir ce sacrement alors qu'ils sont en CM1. Cependant, il y a des exceptions car certains enfants ont suivi l'éveil de la foi et sont donc catéchisés depuis bien des années alors que certains commencent juste leur catéchèse. Aussi, il arrive que, en accord avec les parents, l'enfant et le curé, des enfants reçoivent ce sacrement soit plus tôt, soit plus tard, en fonction de leur cheminement et de leur désir. Le principal est que leur Première Communion ne soit pas leur dernière !

Les adultes aussi peuvent recevoir ce sacrement pour la première fois : il suffit de prendre contact avec votre curé pour suivre une petite préparation !

La Profession de Foi

Généralement, les jeunes faisaient cette démarche entre la 6^{ème} et la 5^{ème}. Cependant, une réflexion est en cours dans notre Secteur.

En effet, bien trop souvent, croyant avoir "fait toutes leurs communions", les jeunes arrêtent leur catéchèse dès la Profession de Foi passée alors que cela n'est pas un sacrement et que l'éducation chrétienne se termine par le Sacrement de Confirmation ! Ce sacrement est d'ailleurs demandé pour d'autres démarches (parrain, marraine, mariage,...). Comment remettre les choses à leur vraie place ?

Peut-être en donnant moins d'importance à la Profession de Foi qui est d'ailleurs faite à chaque Eucharistie et qui est également proclamée lors de la Confirmation, ô combien plus importante que la Profession de Foi !

Le Mariage

Le Mariage chrétien est un choix fait par un homme et une femme de s'unir en pleine liberté, dans un engagement réciproque qui se veut définitif dans la fidélité et ouvrant la possibilité à une fécondité. Ce Mariage devant Dieu, pour le croyant, se veut un lien fort, à l'image du don de Jésus à Son Père et pour Son Église jusqu'au don total. Ce sacrement offre aux époux la grâce de fortifier leur amour pour durer dans une fidélité féconde et harmonieuse et pour vivre un bonheur durable puisé en un amour qui les dépasse : celui de Dieu.

Voir La Cordée n°23



Mariage religieux

Comment se marier à l'Église ?

Tout d'abord, il faut prendre contact avec le curé de votre paroisse. Plusieurs rencontres auront lieu pour préparer la célébration.

Deux demi-journées de réflexion sont prévues en début d'année et regroupent tous les jeunes couples désireux de se marier dans le courant de l'année qui suit.

Afin que toutes les formalités administratives puissent être remplies et que vous puissiez participer à ces rencontres, il est vivement souhaité que tous les couples qui désirent se marier prennent contact avec le curé de leur paroisse 6 mois avant la date choisie.

Obsèques religieuses, comment ?

Dans notre Secteur, nous avons encore la grâce d'avoir des ministres qui célèbrent les obsèques. Généralement, ce sont les Pompes Funèbres qui se chargent de contacter le curé de la paroisse où aura lieu l'enterrement. La famille prend ensuite contact avec le célébrant afin de préparer les obsèques. Pour l'ensemble paroissial de Bagnères, chaque 1^{er} dimanche du mois, il est fait mémoire des défunts qui nous ont quittés durant le mois précédent.

Il est rare que le célébrant aille au cimetière et souvent, ce sont des membres de la communauté paroissiale qui accompagnent la famille pour les dernières prières au cimetière. Ceci est parfois difficilement accepté par les familles. Pourtant, le rassemblement au cimetière n'est autre que la prière des familles envers le membre qui les quitte : il ne s'agit pas d'une continuité à ce qui vient d'être vécu dans l'église.

Les obsèques

La mort est le terme naturel de la vie terrestre même si elle peut paraître injuste. Pour les proches, c'est une rupture douloureuse, parfois tragique. Face à la mort, il est difficile de s'exprimer. Devant le désespoir, on se sent toujours petit.

La liturgie chrétienne célèbre les funérailles de celui qui a été plongé dans la mort et la Résurrection du Christ au jour de son Baptême : cela s'exprime par des rites. L'aspersion du corps avec l'eau bénite rappelle que le baptisé est enfant de Dieu, aimé de Dieu depuis toujours. Le cierge pascal symbolise le Christ ressuscité et signifie l'entrée dans la lumière de Dieu.

Aujourd'hui, des laïcs reçoivent la mission de préparer et d'animer la célébration des obsèques.



Nos églises ne sont pas des salles des fêtes

Les paroisses sont souvent sollicitées pour l'organisation dans les églises de manifestations artistiques non cultuelles, le plus souvent des concerts ou des visites guidées.

1 – Textes de référence

11 - Code de Droit Canonique, canon 1210

"Ne sera admis dans un lieu sacré que ce qui sert ou favorise le culte, la piété ou la religion, et y sera défendu tout ce qui ne convient pas à la sainteté du lieu. Cependant, l'Ordinaire peut permettre occasionnellement d'autres usages qui ne soient pourtant pas contraires à la sainteté du lieu"

2 – Deux situations différentes

21 - Églises communales

Les églises construites avant 1905 sont propriétés de la commune (de l'État pour les cathédrales).

En application de la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation de l'Église et de l'État, ces églises sont affectées au culte : le curé, nommé par l'évêque, en est affectataire, c'est-à-dire que lui et les fidèles en jouissent de plein droit, gratuitement, exclusivement et perpétuellement, sauf désaffectation. Ce droit est beaucoup plus fort que celui qui résulterait d'un contrat de location.

Certaines communes connaissent mal cette réalité juridique et, surtout lorsqu'elles font des investissements pour maintenir en bon état cet élément de leur patrimoine, voudraient y organiser des activités sociales et culturelles diverses.

L'affectataire a toute liberté pour refuser ces activités, en ayant le souci de maintenir de bonnes relations avec la commune et de gérer le patrimoine en vue du bien commun et de la convivialité locale.

22 - Églises diocésaines

Les églises construites après 1905 appartiennent soit, le plus généralement, à l'Association Diocésaine, soit, parfois, à une Association paroissiale ou un organisme paroissial : dans tous les cas, elles sont propriété canonique de la paroisse, laquelle est, placée sous la vigilance de l'évêque.

La paroisse est alors dans la position du propriétaire et le curé peut refuser plus facilement que dans le cas précédent les activités proposées. Mais il faut aussi se soucier de la convivialité locale.

3 – Principes fondamentaux

31 - L'église est la maison du Peuple de Dieu, pas un simple lieu public.

Les églises sont des lieux sacrés, c'est-à-dire mis à part de manière permanente pour le culte rendu à Dieu, des signes visibles d'une réalité invisible. Leur accès doit rester libre. Quand elles sont utilisées pour des fins différentes de celles qui leur sont propres, leur caractéristique de signe du mystère chrétien est mise en danger.

32 - Ne peuvent être admises dans les églises que des manifestations compatibles avec le caractère particulier de ces lieux.

On acceptera en priorité les concerts d'œuvres faisant partie de la tradition musicale de l'Église universelle.

L'Église est la maison du Peuple de Dieu, pas un simple lieu public

On pourra accepter d'autres types de musiques, mais occasionnellement, en veillant à ce que l'église ne puisse être considérée comme une salle de spectacles ordinaire.

4 – Règles pratiques

41 - L'organisateur n'est pas la paroisse ou une association paroissiale

411 - Nécessité d'une demande écrite

Tout projet d'utilisation d'une église doit faire l'objet d'une demande écrite précisant date et heure de la manifestation, identité de l'organisme demandeur, nom et qualité de son responsable, raisons invoquées, programme prévu, conditions d'exécution et conditions d'entrée.

On peut prévoir un formulaire à remplir par le demandeur.

Aucune publicité ne pourra être faite par le demandeur avant acceptation de sa demande.

412 - Étude de la demande

Le curé ne peut autoriser des manifestations qui empêcheraient l'exercice normal du culte. Il ne peut souscrire aucune convention d'utilisation régulière de l'église.

413 - Autorisation écrite ou contrat de prêt à usage

Si le curé accepte la demande, il notifie son accord au demandeur, soit par une lettre d'autorisation (s'il est affectataire), soit en soumettant à la signature du demandeur un contrat de prêt à usage (s'il est propriétaire).

Ce document rappelle les conditions de l'accord :

- l'organisateur ne pourra pas déplacer l'autel (là où l'autel peut être déplacé),
- l'organisateur s'engage à faire observer dans l'église les règles de bonne tenue (tenue vestimentaire, interdiction de fumer) et le respect des lieux,
- il s'engage à faire respecter les conditions de sécurité, lesquelles devront être détaillées soigneusement,
- il s'engage à remettre les lieux en état après la manifestation et à réparer les dégâts éventuels,
- il s'engage à souscrire une assurance particulière couvrant sa responsabilité civile d'organisateur et les sinistres pouvant, de son fait, affecter le bâtiment et son contenu,
- il ne peut mettre obstacle au libre accès des fidèles à l'église si la manifestation a lieu pendant les heures habituelles d'ouverture de l'église,
- il doit rembourser aux responsables de l'église les dépenses de chauffage, électricité et nettoyage occasionnées par la tenue de la manifestation,
- pour ce qui est des conditions d'entrée, une **billetterie n'est autorisée que pour justifier les frais et la prestation de musiciens professionnels** ; pour le reste, des collectes sont possibles.

Références :

- Orientations de la Congrégation pour le Culte divin
- Orientations pour l'Église de France du Conseil permanent de l'épiscopat
- Guide administratif du Secrétariat Général de l'Épiscopat
- Les églises communales
- Affectation des églises





Antist

St patron : Martin
130 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Anne-Marie GAROBY

Entretien de l'église :

Marie-Thérèse MANSE

Correspondante et distributrice de "La Cordée" :

Marie-Thérèse MANSE

Asté

St patron : Saturnin
532 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Maryse BROCA

Mado ARNAU

Correspondantes et/ou distributrices de "La Cordée" :

Maryse BROCA

Monique PLANTAT

Entretien de l'église :

Maryse BROCA

Mado ARNAU

Élise PAYSSAN

Fleurissement de l'église :

Pauline CUILHÉ

Astugue

St patron : André
310 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église, correspondantes et distributrices de "La Cordée" :

Ginette ARBERET

Hélène CAPOU

Bagnères

St patron : Vincent de Saragosse
8321 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Secrétariat paroissial

Entretien de l'église :

Carmélites de l'Enfant Jésus

Distributeurs de "La Cordée" :

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Catherine et Yves SIX

Christian FOURCADE

Caroline de LAPIERRE

René BORNUAT

Danielle SCHMIDT

Liliane VIGNAU

Marie-Claire FOURCADE

Marie-Françoise BADUEL

Monique BRAU-ARNAUTY

René ALLARD

Denise LEPERS

Jacqueline ZAUPA

Beaudéan

St patron : Martin
400 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Lucienne JOUANLOU-BOUFFON

Entretien de l'église :

Maryse DUFORT

Zélie DUSSERT

Lucienne JOUANLOU-BOUFFON

Solange CASSOU

Correspondantes de "La Cordée" :

Danielle CHELLE

Maryse DUFORT

Solange CASSOU

Distributeurs de "La Cordée" :

Lucienne JOUANLOU-BOUFFON

Danielle CHELLE

Jean-Jacques BOUSSÈS



Campan

St patron : Jean-Baptiste
1537 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Madeleine ROZES

Correspondant de "La Cordée" :

Recherchons bénévole

Distributrices de "La Cordée" :

Bernadette SASTOURNÉ

Chantal LAY

Madeleine ROZES

Michelle LONCAN

Cieutat

St patron : Barthélemy
572 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Alice BIRADON

Entretien de l'église :

Alice BIRADON

Angèle DANDRAU

Denise BÉGUÉ

Émilienne NABIES

Gisèle BÉGUÉ

Marcelle CABANDÉ

Marie-José DARRÉ

Marie-Rose VIAU

Odette CABARROU

Maryse DARRÉ

José LALANNE

Yvette GOUCHON

Entretien chapelle de Roumé :

Andrée DANOS

Marcelle CABANDÉ

Martine BÉGUÉ

Correspondantes de "La Cordée" :

Alice BIRADON

Marie-José DARRÉ

Distributrices de "La Cordée" :

Alice BIRADON

Émilienne NABIES

Nelly LAGORCE

Odette CABARROU

Gerde

St patron : Julien de Brioude
1170 habitants

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Francis CLAVERIE

Entretien de l'église :

Patricia BRUEL

Marie-France WACHTER

Correspondante de "La Cordée" :

Geneviève ARTIGUE

Distributrices de "La Cordée" :

Geneviève ARTIGUE

Fabienne DUHAR

Hauban

Ste patronne : Bernadette
87 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et distributrices de "La Cordée" :

Maryse AMARÉ

Colette COSTE

Correspondante de "La Cordée" :

Éliane HAUNOLD

Entretien de l'église :

Maryse AMARÉ

Josette CAZALAS

Colette COSTE

Céline DÉCHA



Labassère

St patron : Martin
263 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

NC

Entretien de l'église :

Maïté GALIAY

Correspondant de "La Cordée" :

Jean-Louis JULY

Distributrice de "La Cordée" :

Yvette BARTHE

La Mongie

Ste patronne : Notre-Dame des Neiges
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial :

Éric SARRAT

Correspondant de "La Cordée" :

Pierre GARDERES

La Séoube

St patron : Vincent de Paul
(commune de Campan)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Correspondants de "La Cordée" :

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Distributeurs de "La Cordée" :

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Layrisse

St patron : Laurent
175 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église et distributeur de "La Cordée" :

Correspondant de "La Cordée" :

Alain BOTTE

Lesponne

Sts patrons : Anges Gardiens
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial, correspondant et distributeur de "La Cordée" :

Jean-Jacques BOUSSÈS

Entretien de l'église :

Lucile BOUSSÈS

Mireille DUSSERT

Loucrup

St patron : Martin
216 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial :

Michael MOBBS

Céline MURRATÉ

Entretien de l'église :

Michael et Veronica MOBBS

Correspondants et distributeurs de "La Cordée" :

Michael MOBBS

Céline et Bernadette MURRATÉ

Mérilheu

Ste patronne : Barbe
257 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et correspondante de "La Cordée" :

Marie-Rose SOUSSENS

Distributrice de "La Cordée" :

Valérie QUINON

Montgaillard

St patron : Hilaire
767 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

NC

Correspondant de "La Cordée" :

Jean-François FOURCADE

Distributeurs de "La Cordée" :

Patrick et Michelle BORNUAT

Annie LEBRIS

MARIE-JEANNE THIBERT

Neuilh

St patron : Jean-Baptiste
105 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, entretien de l'église, correspondant et distributeur de "La Cordée" :

Philippe SIGNOVERT

Ordizan

St patron : Georges
438 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Monique SOUSSENS

Correspondants de "La Cordée" :

Françoise DULONG

André et Arlette BROQUÉ

Distributeurs de "La Cordée" :

Monique SOUSSENS

Françoise DULONG

Jean-Yves LAVIGNE

Entretien de l'église :

Françoise DULONG

Suzanne MANSE

Monique SOUSSENS

Orignac

St patron : Martin
238 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Maïté LAZARY

Correspondantes de "La Cordée" :

Éliane HAUNOLD

Yvonne FORT

Distributeur de "La Cordée" :

Jean-Marc FORT

Orincles

St patron : Vincent de Saragosse
307 habitants

Curé : Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial : Éliane BATAÇ

Entretien de l'église :

Jeannette et Daniel FONTAN

Correspondante de "La Cordée" :

Anne-Rose JANKOVIC

Distributrice de "La Cordée" :

Éliane BATAÇ

Poumarous

St patron : Germain d'Auxerre
122 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial, correspondants et distributeurs de "La Cordée" :

Marguerite CANCEL

Daniel DECHA

Entretien de l'église :

Marguerite CANCEL

Pouzac

St patron : Saturnin
1141 habitants

Curé :

Abbé Guy AMBROSI

Relais paroissial :

NC

Entretien de l'église :

Simone CHAUVEAU

Chantal de CASTELBAJAC

Correspondant de "La Cordée" :

Yves SIX

Distributrice de "La Cordée" :

Nadine MURRATÉ

Sainte-Marie

St patronne : Notre-Dame de l'Assomption
(commune de Campan)

Curé :

Abbé Marcel LACAZE

Relais paroissial et entretien de l'église :

Françoise SOUCAZE-SOUDAT

Béatrice et Christian VOGLIOTTI

Correspondante de "La Cordée" :

Colette BRAU-NOGUÉ

Distributeurs de "La Cordée" :

Jeanne ALBISSER

Colette BRAU-NOGUÉ

Françoise SOUCAZE-SOUDAT

Béatrice et Christian VOGLIOTTI



Soulagnets

St patron : Vincent de Saragosse
(commune de Bagnères)

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et correspondant de "La Cordée" :

NC

Entretien de l'église :

Jeanine PLACE

Distributeur de "La Cordée" :

René ARBERET



Trébons

St patron : Pierre
666 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

René DUCASSE

Correspondant de "La Cordée" :

Recherchons bénévole

Distributeurs de "La Cordée" :

Annie BARBOSA

Danièle BRAU

Robert DANDINE

Élise GAUBERT

Henriette DASTE

Visker

St patron : Jean-Baptiste
343 habitants

Curé :

Abbé Antoine MÉRILLON

Relais paroissial et entretien de l'église :

Francine PUJO

Irène LONCA

Correspondants de "La Cordée" :

Francine et Joseph PUJO

Distributeurs de "La Cordée" :

Louis et Gabrielle MÉDAILLON

Service catéchèse - sacrements

Préparation au Baptême :

Abbé Antoine MÉRILLON
Pierre GARDERES
Secrétariat paroissial
Carmel
Gilles CORRIOL
Louis-Bertrand DEWAS

Éveil de la Foi (3 à 6 ans), Catéchisme enfants des écoles primaires (7 à 11 ans) et Aumônerie du collège et du lycée :

Abbé Antoine MÉRILLON

Enseignement Catholique :

Primaire

Anne BONTEMPI

Secondaire

Christine JARROSSON



Confirmation pour les adultes :

Abbé Antoine MÉRILLON
Diacre Pierre GARDÈRES
Secrétariat paroissial

Préparation au Mariage :

Abbé Antoine MÉRILLON
Pierre GARDERES
Secrétariat paroissial
Bernard et Sylvie LAIGNEL

Mouvements et services présents dans notre secteur mais ne dépendant pas des paroisses :
Foi et lumière CCFD Éliane et Jean-Paul DAUXOIS
Roland de LAPIERRE

Service liturgie

Chorales :

Cieutat : Émilienne NABIES
Haut-Marquisat : Louis MÉDAILLON
Labassère : Jeanine ROUSSE
Secteur Haut-Adour : Francis CLAVERIE

Organistes :

Bagnères :
Jean-Jacques CARRÈRE
Joseph JANKOVIC
Michel WACHTER
BERNARD LAIGNEL
BÉATRICE VINET-GARCIA

Campan :

Bernard LARRICQ
Hélène CAULET

Gerde : Michel WACHTER

Labassère : Sandrine ARBERET

Pouzac : Marie DEWAS

Servants d'autel et servantes d'assemblée :

Pierre GARDERES

Animateurs liturgiques :

Bagnères

Francis CLAVERIE
Nadège GALLARD
Carmel



Gerde

Francis CLAVERIE

Vidéo :

Michel RÉMI
Enzo PUJO
Éloïse CORRIOL

Service solidarité

Accueil Notre-Dame :

Alain BOTTE

Association Saint-Vincent :

Catherine DALIER

Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs

Jean-François FOURCADE

Service communication

La Cordée :

Responsable de la publication

Abbé Antoine MÉRILLON

Responsable de la rédaction

PIERRE GARDERES

Comité de direction

Abbé Antoine MÉRILLON
Pierre GARDERES
Geneviève ARTIGUE
Mathias TERRIER
Richard CARBONNEL
Roselyne FOURCADE

Comité de relecture

Abbé Antoine MÉRILLON
Abbé Marcel LACAZE
Christian FOURCADE
Éliane SEREIS
Monique BRAU-ARNAUTY
Nadège GALLARD
René BORNAT
Ghislaine GALY
Bernard LARRICQ
Ginette GABRIEL

Correspondants divers

André IMBERT
Christine JARROSSON (collège St-Vincent)
Anne BONTEMPI (école St-Vincent)

Responsables de la distribution

Annie et Pierre GOUÉZÉ
Yvette CLAVERIE

Site internet :

Roselyne FOURCADE
(site réalisé par Atelier Numéric - Tarbes)
www.paroisseshautadour.com

Réseaux sociaux :

Roselyne FOURCADE



Cordée Haut-Adour

Service santé - funérailles

Service évangélique des malades :

Bagnères : Auguste CIEUTAT

Cieutat : Marie-Rose VIAU
Odette CABARROU
Yvette GOUCHON

Accompagnement au cimetière :

Asté : Francis CLAVERIE

Bagnères : André ABADIE
Dominique SABAS

Beaudéan : Abbé Marcel LACAZE
Francis CLAVERIE

Campan : Abbé Marcel LACAZE
Francis CLAVERIE

Cieutat : Abbé Antoine MÉRILLON

Gerde : Francis CLAVERIE

Hauban : Abbé Antoine MÉRILLON

Labassère : Abbé Antoine MÉRILLON

Layrisse : /

Loucrup : Michael MOBBS

Montgaillard : Joëlle FRADET
Édith VÉDÈRE

Orignac : /

Poumarous : Daniel DÉCHA
Marguerite CANCEL

Pouzac : Abbé Guy AMBROSI

Visker : Joseph PUJO

Aumônerie de l'Hôpital, de Castelmouly et de l'Hôpital Le Montaigu à Astugue :

Sr Élisabeth LEMIÈRE

Hospitalité de Bigorre :

Pauline LAFFAILLE
Michelle VERLEY



Service parole - prière - adoration

Adoration :

Bagnères

- 24 h / 24 h et 7 j / 7 j à l'oratoire St
Joseph (renseignements auprès du se-
crétariat paroissial)

- Tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30 au
Carmel.

Campan

À l'église, tous les vendredis de 9 h à 10 h.

Loucrup

À l'église, tous les vendredis de 15 h à 16 h.

Groupe du Rosaire :

Asté : Maryse BROCA

Bagnères : Marie MAILLE

Visker : Francine et Joseph PUJO

Groupe de prière des Mères :

Marie-Claude de VILLELONGUE

Communauté de Vie Chré-

tienne : Michelle et Patrick BORNUAT

Pèlerinages :

Au Bédât - Bagnères : Michel RÉMI

À Médous - Asté :

Abbé Marcel LACAZE

Diocésain - Lourdes :

Secrétariat paroissial du Haut-Adour

Groupe de prière pour les

défunts : Édith VÉDÈRE

Fraternité Miséricorde :

Éliane BATAC

Partage de la Parole de Dieu :

Bagnères

Les mardis à 15 h au Carmel

Les vendredis à 20 h au Carmel

Visker / Haut-Marquisat

Les 3^{ème} vendredis du mois à 20 h

Communauté ecclésiale de base :

Montgaillard (les samedis à 18 h à
l'église) : Eila LAPLACE

Mouvement Chrétien des Retraités :

Campan : Mado ARNAU



Services et mouvements

Index

Accueil Notre-Dame

24 rue Gambetta

65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Tél : 07.82.01.86.37

Courriel : notre-dame.accueil@orange.fr

ALLARD René

2 rue du Tucou

65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Tél : 05.62.95.02.17

Courriel : rth.allard@orange.fr

AMBROSI Guy (Abbé)

8 rue St Saturnin 65200 POUZAC

Tél : 07.69.37.39.27

ARBERET Ginette

4 chemin de Cachaü 65200 ASTUGUE

Tél : 05.62.41.47.62

Courriel : arberet.marc@orange.fr

ARNAU Justin et Mado

2 quai Hours 65200 ASTÉ

Tél : 05.62.91.44.97

Courriel : mado.justin@orange.fr

Association Saint-Vincent

24 rue Gambetta

65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Tél : 05.62.91.04.50

Courriel : saintvincent.association@sfr.fr

Aumônerie de l'Arbizon

MGEN domaine de l'Arbizon

65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Contact voir abbé MÉRILLON Antoine

Aumônerie de l'Hôpital, de

Castelmouly et de l'Hôpital

Le Montaigu à Astugue

Contact voir LEMIÈRE Élisabeth

Aumônerie du collège et du

lycée (établissement public)

Contact voir Secrétariat Paroissial

Aumônerie du Montaigu

2 rue des Pyrénées 65200 ASTUGUE

Contact voir LEMIÈRE Élisabeth

BARTHE Yvette

50 cami du Coustalat 65200 LABASSÈRE

Courriel : yes-barthe@orange.fr

BATAC Éliane

5 rue Galor 65380 ORINCLES

Tél : 05.62.45.42.80

Courriel : orincles5@orange.fr

BAUTE Michel (Abbé)

Maison des Chapelains

1 avenue Mgr Théas 65100 LOURDES

Tél : 05.62.42.78.78 ou 05.62.42.78.67

Courriel : baumic43@gmail.com

Index



B
C
D
E
F
G
H
I
J
L
M

BIRADON Alice
8 chemin Mateaou 65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.21.94
Portable : 06.21.60.80.56
Courriel : alice.biradon@orange.fr

BORNUAT Michelle et Patrick
81 rue du 11 Novembre
65200 MONTGAILLARD
Tél : 05.62.91.54.36
Courriel : michelle.bornuat@orange.fr

BORNUAT René
6 rue du Pic du Midi
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.09.81
Courriel : rmbornuat@gmail.com

BOTTE Alain
1 impasse Hours 65380 LAYRISSE
Tél : 05.62.92.30.93
Courriel : alain.bte@orange.fr

BRAU Danièle
3 rue du Père Peyriguère
65200 TRÉBONS

BRAU-ARNAUTY Monique
7 place des Vignaux
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.03.67

BRAU-NOGUÉ Colette
109 chemin de Couhat
65710 SAINTE-MARIE-DE-CAMPAN
Tél : 05.62.91.82.04
Portable : 06.74.27.27.25

CABANDÉ Marcelle
7 Marque Debat 65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.32.41

CAPOU Hélène
32 rue Saint André 65200 ASTUGUE
Tél : 05.62.95.48.32
Portable : 07.86.96.63.02

CARBONNEL Richard
60 rue Philadelphie 65200 GERDE
Courriel : richard.carbonnel@gmail.com

CARRÈRE Jean-Jacques
215 route des Pyrénées
65360 ARCIZAC-ADOUR
Tél : 05.62.45.95.16
Courriel : jj.carrere@wanadoo.fr

CAULET Hélène
"La Grande Ourse"
2705 route des 2 cols 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.90.16.77
Portable : 06.30.69.01.67
Courriel : helene.caulet@wanadoo.fr

CAZALAS Josette
65200 HAUBAN

CHAUVEAU Simone
4 chemin Levant 65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.34.99

CHELLE Danielle
8 rue Bouchet 65710 BEAUDÉAN
Tél : 05.62.91.77.48

CIEUTAT Auguste
16 rue des Fleurs
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.53.01
Courriel : auguste.cieutat@sfr.fr

CLAVERIE Francis et Yvette
27 route des Cols 65200 ASTÉ
Tél : 06.71.27.36.34
Courriel : francisclaverie@wanadoo.fr

CORRIOL Gilles et Éloïse
6 rue du Pic du Midi 65200 GERDE
Tél : 05.62.95.39.82

CUILHÉ Pauline
28 rue des frères Ferrère 65200 ASTÉ
Tél : 05.62.91.77.59

DANOS Andrée
Marque Dessus 65200 CIEUTAT

DARRÉ Marie-José
22 carrera Darre 65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.23.80
Courriel : francois.darre@wanadoo.fr

DAUXOIS Jean-Paul et Éliane
Tél : 05.62.95.37.71
Portable : 06.79.60.35.95
Courriel : jean-paul.dauxois@wanadoo.fr

DE LAPIERRE Roland et Caroline
69 rue du Général de Gaulle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.49.73
Portable Roland : 06.49.42.05.62
Portable Caroline : 06.04.44.21.23
Courriel : rdelapierre@club-internet.fr
carolus.de.lapierre@gmail.com

DE VILLELONGUE Marie-Claude
24 boulevard Carnot
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 06.49.28.92.97
Courriel : mamiebagneres@gmail.com

DÉCHA Céline
65200 HAUBAN

DEWAS Louis-Bertrand et Marie
Courriel : lbdewas@gmail.com

DULONG Françoise
1 place de l'église 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.95.05.11

DUSSERT Zélie
65200 BEAUDEAN

ÉCOLE-COLLÈGE ST-VINCENT
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.65.95.01.32

FONTAN Daniel et Jeannette
26 rue des Pyrénées 65380 ORINCLES

FOURCADE Jean-François
1 rue de la République
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 06.82.99.42.40
Courriel : jff.65@orange.fr

FOURCADE Christian et Roselyne
8 avenue du Maquis de Payolle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.15.54

GALIAY Maïté
chemin col de Saucède 65200 LABASSÈRE

GALLARD Émeric et Nadège
2 rue Pé de Castet 65200 GERDE
Courriel : emeric.gallard@laposte.net
nadege.gallard@laposte.net

GALY Christian et Ghislaine
6 impasse des Rhododendrons
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Portable Christian : 06.80.32.39.14
Portable Ghislaine : 06.77.32.55.27
Courriel : christian.galy@wanadoo.fr
ghislaine.galy@orange.fr

GARDERES Pierre
Lanne Dessus 65710 CAMPAN
Tél : 06.81.73.08.31
Courriel : pierregarderes@orange.fr

GAUTIER Éric
160 l'Entrade 65710 BEAUDÉAN
Tél : 06.75.32.44.40
Courriel : ejmgautier@sfr.fr

GOUÉZÉ Pierre et Annie
8 impasse des Iris
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.29.94
Courriel : gouezepierre@gmail.com

HAUNOLD Éliane
15 chemin Vieux 65200 HAUBAN
Tél : 05.62.91.13.56
Courriel : eliane.dubernold@orange.fr

IMBERT André
13 bis avenue Jacques Soubielle
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.23.09
Courriel : andre.imbert@orange.fr

JANKOVIC Joseph et Anne-Rose
37 rue des Pyrénées 65380 ORINCLES
Courriel : arjjankovic@gmail.com

JOUANOLOU-BOUFFON Lucienne

114 route des cols 65710 BEAUDÉAN
Tél : 05.62.91.72.53
Portable : 07.86.25.88.27

JULLY Jean-Louis

7 chemin col de Saoucède 65200 LABASSÈRE
Tél : 06.16.16.52.43
Courriel : jullyjl@outlook.fr

LACAZE Marcel (Abbé)

20 rue du Général Leclerc 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.75.38
Portable : 06.38.76.74.70
Courriel : marcel.lacaze839@orange.fr

LAFFAILLE Pauline

20 place de Strasbourg
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.27.18
Portable pour l'Hospitalité de Bigorre :
06.66.84.12.66

LAGORCE Nelly

10 chemin Toy Berrut 65200 CIEUTAT
Tél : 05.62.91.24.98

LAGUENS Corentin

Portable : 06.11.66.34.99
Courriel : corentinlaguens@gmail.com

LARRICQ Bernard

9 rue du Lavoir 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.71.50
Portable : 06.07.51.37.47
Courriel : beach.larricq@9online.fr

LAVIGNE Jean-Yves

18 chemin de la Vigne 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.95.50.26
Portable : 06.31.04.46.63
Courriel : jy.lavigne@free.fr

LAZARY Maïté

49 cami deth Cap deth Vilatge
65200 ORIGNAC
Téléphone : 05.62.91.26.30

LE BRIS Annie

12 chemin de l'Agriculture
65200 MONTGAILLARD

LEMIÈRE Élisabeth (sœur)

Tél : 06.27.54.77.69
Courriel : elisabethlemiere76@gmail.com

LEPERS Denise

Résidence Aspin
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE

LESGOURGUES Claude (Abbé)

Maison St-Frai
35 rue du Général Nansouty
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.62.39

LONCAN Michèle

Quartier St Roch 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.80.22

MAILLE Marie

12 impasse des Iris
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 09.72.94.28.54
Portable : 06.51.84.20.59
Courriel : mariemaille@gmail.com

MANSE Marie-Thérèse

10 cami dera Marque Dessus
65200 ANTIST
Tél : 05.62.95.57.87

MANSE Suzanne

15 rue de l'Alaric 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.95.20.28

MÉDAILLON Louis et Gabrielle

6 cami dera Cantira 65200 VISKER
Tél : 09.86.67.05.53
Portable : 06.46.84.01.43

MÉRILLON Antoine (Abbé)

11 rue Pasteur
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.27.30
Portable : 06.73.30.74.91

Courriel : antoinemerillon@orange.fr

MOBBS Veronica et Michael

10 route de Visker 65200 LOUCRUP
Tél : 05.62.91.56.93
Portable : 07.50.22.79.82
Courriel : m.v.mobbs@gmail.com

MURRATÉ Nadine

6 impasse de l'Anou 65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.36.01

PUJO ENZO

2 D rue de l'Oussouet 65200 TRÉBONS
Courriel : pujo.enzo65@gmail.com

PUJO Joseph et Francine

22 carrera de Marca Devath 65200 VISKER
Tél : 05.67.45.42.08
Portable : 06.35.93.29.36
Courriel : josephpujo@gmail.com

QUINON VALÉRIE

13 rue Pierre Manse 65200 MÉRILHEU
Tél : 05.62.91.28.14

RÉMI Michel

20 boulevard Carnot
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.18.97
Courriel : michel.remi@neuf.fr

RIGA Anne-Marie

7 rue Blanche Odin
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.54.29
Courriel : annemarietiga@gmail.com

ROZES Madeleine

Quartier Bourg 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.72.08
Courriel : marcel.rozes@orange.fr

SCHMIDT Danielle

5 impasse abbé JJ Pépouey
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.08.54
Portable : 06.17.10.79.82
Courriel : c.schmidt530@laposte.net

SÉREIS Éliane

74 rue Montaigu 65200 MONTGAILLARD
Tél : 05.62.91.50.90
Portable : 06.85.66.41.60
Courriel : eliane.sereis@orange.fr

SIGNOVERT Philippe

1 chemin de Capsil 65200 NEUILH
Portable : 06.41.34.41.75

Six Catherine et Yves

9 rue des Asphodèles 65200 POUZAC
Tél : 05.62.95.58.69
Courriel : cisyx@yahoo.fr

SOUCAZE-SOUDAT Françoise

Route des 2 cols 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.61.36

SOUSSENS Marie-Rose

8 chemin Bourdette 65200 MÉRILHEU
Tél : 05.62.91.25.64

SOUSSENS Monique

1 impasse des Oulates 65200 ORDIZAN
Tél : 05.62.91.11.51
Portable : 06.77.65.28.72
Courriel : monique.sousSENS@laposte.net

THIBERT Marie-Jeanne

65200 MONTGAILLARD

VÈDÈRE Édith

8 imp Lhéris 65200 MONTGAILLARD
Portable : 06.61.97.18.04
Courriel : briefedith65@gmail.com

VIGNAU Liliane

13 rue Paul Déjeanne
65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Tél : 05.62.95.07.87

VOGLIOTTI Christian et Béatrice

1461 chemin de Trassouet 65710 CAMPAN
Tél : 05.62.91.94.64
Port : 06.40.05.51.83

Courriel : famille.vogliotti@orange.fr

WACHTER Michel et Marie-France

2 rue Domaine du Château 65200 GERDE
Tél : 05.62.95.18.04
Port : 06.19.56.89.99

Courriel : michel.wachter@wanadoo.fr

ZAUPA Jacqueline

9 rue Antoine Zupa 65200 BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Courriel : jacquelinezaupa@gmail.com

Prière de consécration au

Coeur de Jésus

Seigneur Jésus,

Toi qui es venu allumer un feu sur la terre,

je m'abandonne aujourd'hui

à la volonté du Père

dans le souffle de l'Esprit Saint.

Purifie mon coeur,

embrase-le d'amour et de charité.

Fais grandir en moi le désir de la sainteté.

Par le Coeur Immaculé de Marie, moi, ...

je me consacre tout entier à Ton Coeur

pour T'aimer et Te servir.

Amen